

L'Echo des Familles

N°57 - octobre 2024

Edito de la Présidente



**Observatoire
de la famille**



Projet associatif



Conférence IA

Une rentrée scolaire un peu mouvementée et peut-être pleine d'incertitude pour bon nombre d'associations aujourd'hui.

Néanmoins les projets se profilent à l'horizon et il est grand temps de les partager avec vous. Désormais, notre communication se doit d'être interactive c'est la raison pour laquelle nous utiliserons les QR Code pour vous permettre d'accéder à toutes nos veilles documentaires sur les sujets traités par l'Udaf du Val-de-Marne, alors n'hésitez pas à les consulter.

Pour poursuivre sur la communication nous avons d'ailleurs un nouveau site Internet en lien désormais avec tout le réseau : Unaf, Uraf, Udaf et toutes les associations de notre département, alors rejoignez-nous pour les découvrir.

L'Udaf du Val-de-Marne a mis en place un observatoire des familles sur la thématique du « désir d'enfants », l'analyse mérite d'être portée auprès de nos nouveaux élus sur le département. Nous allons les interroger dans les prochains jours pour mieux connaître leurs perspectives sur ce sujet et les actions qu'ils comptent mettre en œuvre pour remédier aux situations préoccupantes de nos familles.

L'Udaf du Val-de-Marne a renouvelé son projet associatif en juin 2024 pour les 5 prochaines années. Ce document est la vision que nous voulons mettre en œuvre à travers nos actions et nos missions que l'Etat nous a confiées. C'est un nouveau regard que nous portons sur notre mouvement familial et vous pourrez à travers celui-ci apprécier le champ de compétences que l'Udaf vous propose.

L'IA (intelligence Artificielle), on en parle, les familles l'utilise que ce soit pour simplifier les tâches quotidiennes, renforcer la sécurité ou offrir de nouvelles formes d'éducation et de divertissement, c'est pour cela que l'Udaf du Val-de-Marne a souhaité organiser une conférence sur cette thématique le mercredi 20 novembre 2024 de 18 h à 21 h à la Maison des Syndicats à Créteil.

Cette conférence sera animée par Pascal Plantard - anthropologue et professeur des sciences de l'éducation, spécialisé dans les usages du numérique et ses impacts sur la société. Il est reconnu pour ses recherches sur la manière dont les technologies numériques influencent les pratiques sociales, notamment dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse.

Edito de la Présidente



Biennale 2025



**Les cahiers de
l'Udaf n°5**

Tous les 2 ans l'Udaf du Val-de-Marne organise une Biennale celle-ci aura lieu le Mardi 11 mars 2025 à la maison des syndicats à Créteil de 10 h à 17 h. Le sujet choisi cette année sera : « Vivre ensemble ».

Le concept du "vivre ensemble" renvoie à l'idée de coexistence harmonieuse entre les individus au sein d'une société, malgré leurs différences. Il s'agit d'une notion centrale dans les débats sur la cohésion sociale, la citoyenneté, et les relations interculturelles. Le "vivre ensemble" repose sur des valeurs comme le respect, la tolérance, la solidarité et la coopération. Nous reviendrons vers vous en début d'année 2025 pour le lancement de cette Biennale. Vous pourrez retrouver notre précédente biennale à travers nos « Cahiers de l'Udaf ».

En dehors de ces grandes manifestations les activités se poursuivent :

Le service de Protection des Majeurs initie depuis quelques mois une politique d'embauche attractive, des nouveaux postes en perspective se créent et ses missions se complexifient au vu des situations vécues par nos usagers.

Nous avons décidé lors de notre dernier conseil d'administration de mettre à l'honneur ces usagers. Qui sont-ils aujourd'hui en 2024 ? Une vraie réflexion mérite d'être posée pour partager avec les salariés et les bénévoles de l'Udaf le sens de notre

engagement dans le processus d'accompagnement. Ce sera le thème de notre « Forum » annuel le samedi 18 Janvier 2025 : « Mieux connaître les usagers de l'Udaf et le sens de notre action ».

La crèche Couleur Cabane de Bonneuil-sur-Marne a rempli ses 40 berceaux, le jardin a été refait pour permettre aux enfants de construire des espaces de culture pour leur éveil au développement écologique.

Aujourd'hui plus de 200 bénévoles de Lire et Faire Lire sont déjà repartis dans les structures éducatives pour partager la joie de la lecture et de l'imaginaire avec les plus petits.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée pour vos associations et vous attendons pour nos prochains rendez-vous.

Françoise Souweine
Présidente

La vie de l'Udaf et ses services

Chasse aux comptines, Olympiades : une année festive à la crèche Couleur Cabane !

L'année a été marquée par la continuité des activités enrichissantes pour les tout-petits. Les séances de yoga, les moments Snoezelen, les ateliers de pâtisserie, et bien d'autres, rythment toujours les journées des enfants, leur offrant un cadre bienveillant pour grandir et s'épanouir. De plus, les journées à thème, comme celles d'Halloween, en pyjama, ou encore la traditionnelle chasse aux œufs, ont ravi petits et grands en apportant une touche de fantaisie et de convivialité.

En parallèle, un nouveau partenariat avec la médiathèque locale a vu le jour cette année. Ce projet collaboratif a rassemblé l'ensemble des services de la petite enfance autour d'un grand événement : la Quinzaine des Tout-Petits. En mars, la crèche a exceptionnellement ouverte ses portes un samedi matin pour accueillir le grand public lors d'une "Chasse aux Comptines". Un parcours ludique autour des chansons a été proposé, et ce sont près de cinquante familles qui ont participé avec enthousiasme à cet événement joyeux. Les psychologues du LAEP étaient également conviés. Ce moment fort a permis de mettre en lumière l'importance de la lecture et de la transmission culturelle dès le plus jeune âge.

Enfin, pour clôturer l'année, la traditionnelle fête de fin d'année s'est déroulée fin juillet sous le thème des Olympiades. Les familles étaient invitées à partager un moment privilégié avec les enfants et les professionnels de la crèche autour de jeux sportifs et coopératifs. Ce fut une belle occasion de renforcer les liens entre les parents, les équipes pédagogiques et les enfants dans une ambiance festive et conviviale.

La crèche continue d'offrir des moments inoubliables à travers ses ateliers, ses cafés parents et autres rencontres conviviales.



Un écho, une info

Contrôle parental : de nouvelles obligations pour les fabricants de matériels connectés

À partir du 13 juillet 2024, tous les appareils connectés à internet commercialisés en France doivent pouvoir proposer une fonctionnalité de contrôle parental. Cette nouvelle disposition fait suite à la loi Studer votée en mars 2022 afin de protéger les mineurs de l'exposition aux écrans.

Quels sont les équipements concernés ?

Cette disposition regroupe les équipements qui permettent de naviguer sur internet et qui disposent d'un magasin d'applications.

Les appareils suivants sont notamment concernés : les ordinateurs ; les smartphones ; les tablettes ; les télévisions connectées ; les montres connectées ; les systèmes de navigation embarqués ; les consoles de jeux ; les liseuses.



À noter : Les obligations portent uniquement sur les contenus installés ou téléchargeables via les boutiques d'applications logicielles. Les sites internet sont donc exclus du champ des contenus à bloquer.



À savoir : Les équipements terminaux d'occasion mis sur le marché avant le 13 juillet 2024 ne seront pas soumis aux obligations. Mais les opérateurs les commercialisant sont tenus d'une obligation d'information quant à l'existence de dispositifs de contrôle parental pouvant être installés. Les équipements terminaux d'occasion mis sur le marché après le 13 juillet 2024 seront soumis aux mêmes obligations que les équipements terminaux neufs.



Les modalités d'installation du contrôle parental

Le dispositif de contrôle parental doit être proposé à l'utilisateur « lors de la première mise en service de l'équipement ». Cette fonctionnalité est destinée à attirer l'attention des parents sur l'existence du dispositif de contrôle parental et à les positionner immédiatement par rapport à son activation.

Par ailleurs, la loi précise que « les données personnelles des mineurs collectées ou générées lors de l'activation de ce dispositif ne doivent pas, y compris après la majorité des intéressés, être utilisées à des fins commerciales [...] ».

Les appareils concernés devront inclure un dispositif de contrôle parental gratuit, aisément accessible et compréhensible, permettant au minimum de bloquer l'accès (et le téléchargement) à certains contenus susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs.



Sources : Service Public
(<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17487>)

3 Questions à ...

Cécile M.

Usager de l'appartement de droit de visite



1. Pouvez-vous nous parler de votre expérience à l'appartement droit de visite ? En quoi cet espace a-t-il facilité vos rencontres avec vos enfants ?

J'ai connu l'association, grâce à mon éducatrice, qui, à la sortie de mon jugement m'a présenté Mr Gomidh pour m'aider à pouvoir rencontrer mes enfants, lors de mes droits d'hébergement. Je ne pouvais pas honorer ce droit de visite à mon domicile par ordre du juge.

Mr Gomidh m'a présenté l'association et l'appartement qui accueillera mes enfants de 5 ans, des jumeaux.

Les conditions financières sont incroyables pour une maman en plein divorce difficile, je suis aide-soignante, et pouvoir jouir d'un appartement, 2 chambres, 1 salon, une salle de jeux, avec tout le confort, pour seulement 2€ par adulte et 1€ par enfant / nuit.

Pendant mes séjours nous avons pu "vivre ensemble".

2. Quels aspects du soutien fourni vous ont particulièrement aidé ?

L'aspect que je voudrais souligner c'est la bienveillance de Mr Gomidh qui a pu libérer à chaque fois, le même appartement, au vue du jeune âge de mes enfants, des repères simples, de la sécurité qui sont des aspects primordiaux qui ont pu s'installer beaucoup plus facilement.

3. Pourquoi recommanderiez-vous ce service à d'autres personnes dans votre situation ?

Je recommande cette association, pour les parents qui ne peuvent pas, pour différentes raisons, honorer à leurs domicile leurs droits.

Grâce à cette association, mes droits sont simplement respectés et je "vis" des moments avec mes enfants. Mon lien, dont mon ex essaie d'arracher, n'est pas rompu. Mes enfants connaissent et se sentent en sécurité.

Cécile M., usager de l'appartement de droit de visite.

Stratégies, développements et partenariats

Médiation familiale et obligation alimentaire

Fruit d'un travail de partenariat de longue haleine sur toute l'année 2024, les Juges aux Affaires Familiales nous ont fait part de leur souhait d'expérimenter les injonctions à la médiation familiale dans le cadre des demandes d'obligation alimentaire. Il s'agira, tout comme pour les demandes relatives à un divorce ou à la modification des modalités d'exercices de l'autorité parentale, d'inviter le demandeur et les « obligés alimentaires », c'est-à-dire les membres de la famille sollicités par le demandeur, à tenter de mettre en place une médiation familiale pour trouver un accord.

Dans ces situations, le demandeur s'adresse au Juge car ses ressources personnelles sont insuffisantes pour subvenir à ses besoins (nourriture, logement, santé, habillement...) et que souvent, de relations familiales conflictuelles empêchent la prise de décision commune.

Pour rappel, tout descendant (enfants, petits-enfants et conjoints dans le cas où ces derniers sont mariés) est tenu par la Loi[1] de contribuer aux besoins de ses parents s'ils se retrouvent dans le besoin. Toutefois, ils peuvent en être dispensé dans certains cas.[2]

Cette nouvelle action en faveur de l'apaisement des familles devrait voir le jour au cours du dernier trimestre 2024 ou du premier trimestre 2025. Après l'Udaf de la Charente, l'Udaf du Val-de-Marne sera la seconde Udaf au niveau national à mettre en place ce dispositif.

[1] article 205 du Code Civil, modifié par la Loi n°72-3 du 3 janvier 1972 - art. 3 () JORF 5 janvier 1972 en vigueur le 1er août 1972

[2] loi n°2024-317 du 8 avril 2024



7 lieux d'accueil pour la médiation familiale

Boissy-Saint-Léger

UDAF du Val-de-Marne
Du lundi au vendredi de 9h à 20h

Orly

Centre Social Andrée Chedid
Le mercredi de 9h30 à 12h30

Charenton-le-Pont

CCAS – 21 bis, rue des Bordeaux
Le mardi de 13h30 à 19h30
Le vendredi de 13h30 à 19h30

Saint-Mandé

Maison de la famille
Deux jeudis par mois de 18h à 20h
Deux samedis par mois de 10h à 14h

Créteil

Maison pour tous Espace Jean Ferrat
21, rue Charles Beuvin
- le mercredi entre 14h et 21h
- un jeudi sur deux de 14h à 18h30
- un vendredi sur deux de 9h30 à 12h30

Saint-Maur-des-Fossés

Maison de la Parentalité
Le lundi de 13h30 à 19h30

Sucy-en-Brie

Centre Social de la Maison du Rond d'Or
Le mercredi de 13h30 à 19h30

Stratégies, développements et partenariats

Habitat inclusif

L'Udaf du Val-de-Marne est en train de développer un projet d'habitat inclusif, prévu pour la rentrée 2025, destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui ne souhaitent pas vivre seules ni intégrer un établissement de santé. Ce projet vise à créer un environnement intergénérationnel, inclusif et partagé, avec des espaces privatifs et communs. L'objectif est de rompre l'isolement, favoriser l'autonomie des résidents et mutualiser les dépenses. Les futurs habitants auront accès à l'accompagnement de professionnels pour les aider dans leur projet de vie et leur parcours de soin.

Le projet pourrait s'implanter dans l'une des villes suivantes du Val-de-Marne, comme Créteil, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Villejuif, Champigny-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois. Le projet est actuellement en phase d'étude de faisabilité, incluant la recherche de logements, de partenaires et de financeurs.

Le projet pourrait s'implanter dans l'une des villes suivantes du Val-de-Marne, comme Créteil, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Villejuif, Champigny-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois. Le projet est actuellement en phase d'étude de faisabilité, incluant la recherche de logements, de partenaires et de financeurs.

Nous lançons également un appel à ceux qui souhaiteraient rejoindre notre comité de pilotage. Les candidats idéaux seront disponibles et posséderont des compétences et des contacts dans les domaines du logement et de l'action sociale. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Evénements

L'Udaf du Val-de-Marne a participé à de nombreux événements en cette rentrée de septembre 2024 : Forum associatif, semaine de la médiation, forum du handicap, forum des aidants, etc.

Des professionnels étaient présents pour présenter et informer les familles sur les services de l'association.

Au delà des stands, des interventions en table ronde ou en plénière ont également eu lieu notamment pour la présentation de la médiation familiale.



L'animation de réseau

Les commissions

Commission Santé, développement social et familial

La commission s'attache à suivre les nouvelles actions mises en place ou en cours de développement au sein de l'Udaf du Val-de-Marne comme l'appartement de droit de visite et la garderie solidaire.

En parallèle, la commission a pris en charge le suivi du développement associatif où plusieurs associations val-de-marnaises ont été rencontrées. Le but étant de mieux connaître les acteurs du territoire et d'avoir une vision globale des actions menées dans le département. Ces rencontres permettent

d'étudier de possible partenariat sur des sujets communs et/ou une adhésion à l'Udaf du Val-de-Marne.

Cette année, la commission pilote l'organisation de la biennale 2025 qui porte sur le Vivre ensemble, elle aura lieu le 11 mars 2025.



Commission Éducation Formation

Dans notre dernière newsletter de mars, nous vous informions de la relance des Espaces Parents avec des ateliers de prévention sur l'usage des écrans, visant à sensibiliser les jeunes à ces enjeux. Depuis plusieurs années, la commission Éducation Formation de l'Udaf du Val-de-Marne se consacre aux enjeux du numérique, notamment à travers les Espaces Parents du Val-de-Marne. À la suite du séminaire des Espaces Parents du 6 juin dernier, le Collège Janus Korczak à Limeil organise le 12 septembre prochain un Café des Parents/Kermesse numérique. Cet événement accueillera Carina Chatain, responsable de l'éducation au numérique à la CNIL que nous avons également accueilli au dernier séminaire des Espaces Parents. Il sera proposé aux parents et aux enfants des ateliers encadrés ainsi qu'une session « Solutions et conseils pratiques »

présentée par la CNIL avec des horaires spécifiques pour chaque groupe d'âge.

En complément, une seconde rencontre est envisagée pour le premier trimestre 2025, co-organisée par l'Udaf94 et le collège, se concentrant sur les questions liées à l'intelligence artificielle (IA) chez les jeunes, leur utilisation des réseaux sociaux, ainsi que la prévention et l'utilisation des outils numériques. Nous avons également annoncé une conférence sur l'intelligence artificielle, en collaboration avec Pascal Plantard, prévue le 20 novembre 2024 à la Maison des syndicats à Créteil. La programmation est en cours, toutes les invitations ont été envoyées, et nous ferons la promotion de cet événement dans les collèges à la rentrée.

Enfin, nous continuons notre engagement dans le programme "Lire et faire lire", avec une année prometteuse pour la promotion de la lecture intergénérationnelle.

L'animation de réseau

Le dispositif Lire et Faire Lire a connu une remarquable augmentation de bénévoles cette année, avec presque 93% de nos bénévoles affectés d'ici la fin juin 2024. Nous sommes actuellement en période de réinscription, et nous remercions tous les bénévoles pour leur engagement précieux.

Cette année, les formations et rencontres ont également été riches et variées : le 19 décembre 2023, Ralph Nataf a animé une formation sur « L'album pour les 6-11 ans », permettant aux bénévoles d'analyser des ouvrages jeunesse et de perfectionner leurs techniques de lecture. En mars 2024, M. Patrick Abéjean, cofondateur de la compagnie Les Cyranoïaques, a partagé ses connaissances sur « Lire de la poésie », offrant des conseils pour introduire la poésie aux enfants. En outre, une formation digitale sur la lecture à haute voix, en collaboration avec le Centre de Promotion du Livre de Jeunesse, a été dispensée par nos soins grâce aux vidéos de Delphine Léonard et Julien Renon.

En parallèle, nous avons conclu un partenariat avec le cinéma MEGARAMA Pince-Vent de

Chennevières-sur-Marne, qui a permis d'organiser des ciné-contes chaque dimanche matin, débutant par une lecture de 20 minutes suivie d'une projection de courts-métrages adaptés aux jeunes enfants. Des bénévoles se sont inscrits jusqu'en juillet 2024.

D'autres événements ont été organisés comme une visioconférence sur Story Play'R en mai, avec une présentation du site internet, un panel d'ouvrages, et des possibilités d'enregistrement de lectures à voix haute pour un partage aux enfants dans différentes structures ainsi que le 24 mai avec un atelier DIY tote bag.

Pour l'année prochaine, nous prévoyons un programme tout aussi dynamique, incluant des modules courts tels que l'accueil d'enfants en situation de handicap avec des partenaires de la Ligue de l'Enseignement, des ateliers comme « Jouer avec sa voix », « Lire en public », et un atelier de création de marionnettes en tissu. Ces initiatives témoignent de notre engagement continu à enrichir l'expérience de lecture pour les enfants et à soutenir nos bénévoles dans leur mission.



L'animation de réseau

Séminaire des espaces parents

Dans le détail, le 6 juin 2024, l'Udaf du Val-de-Marne a organisé son 6e séminaire des Espaces Parents, réunissant un réseau de coordonnateurs REP et REP+, des associations de parents d'élèves, des représentants du conseil départemental, et d'autres acteurs clés du domaine éducatif.

Ce séminaire visait à discuter des enjeux numériques actuels, et la journée a été marquée par deux interventions majeures.

Carina Chatain, responsable de l'éducation au numérique à la CNIL, a abordé les enjeux de la protection des données personnelles, particulièrement pour les jeunes, sur les réseaux sociaux et internet. Elle a présenté le rôle de la CNIL, son historique, et ses missions à travers des exemples concrets. Carina Chatain a notamment expliqué la notion de RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et les réglementations en France. Elle a souligné l'importance de protéger nos données personnelles, accumulées par nos smartphones et utilisées souvent à notre insu par les GAFA pour des fins publicitaires. Les jeunes sont particulièrement exposés à des risques en ligne, comme l'exploitation des données personnelles, le piratage de compte, et le cyber harcèlement. L'intervenante a conclu par des conseils pratiques pour protéger les données des jeunes et a présenté les ressources pédagogiques de la CNIL.

Olivier Gérard, coordinateur à l'Unaf et à Pédagojeux, a présenté une analyse approfondie sur l'impact des écrans et des jeux vidéo chez les jeunes. Il a souligné le rôle crucial de l'Unaf dans la réflexion sur ces problématiques depuis les années 50. Olivier Gérard a mis en lumière l'évolution des pratiques numériques chez les jeunes, notant une forte adhésion à des plateformes comme Tik Tok et une prévalence élevée des jeux vidéo parmi les adolescents. Il a également abordé les préoccupations liées à la santé physique et mentale, ainsi que les enjeux de dépendance et de cyber harcèlement associés à ces technologies. Enfin, il a souligné l'importance d'une approche éducative et constructive pour accompagner les familles, mettant en avant des conseils pratiques et des ressources pédagogiques pour promouvoir un usage responsable des écrans et des jeux vidéo.

Le séminaire s'est conclu par la distribution de matériel pédagogique et de ressources pour aider les participants à mieux comprendre et gérer les enjeux numériques dans leurs pratiques professionnelles et familiales. Ces outils seront précieux pour la mise en œuvre des recommandations présentées tout au long de la journée.



L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à vieassociative@udaf94.fr.

AFC Chennevières sur Marne et Alentours

**Mardi 26 novembre "On n'aimera jamais assez" à 20h30
au théâtre Roger Lafaille, Chennevières sur Marne.**

Comment un homme dont aucun projet n'a abouti de son vivant, peut-il avoir une telle fécondité cent ans après sa mort ?

Été 2023, un groupe de touristes fait escale à Abuja, au Nigéria pour rencontrer un petit frère de Charles de Foucauld...

Rencontre avec cet homme, pétillant, qui livre avec humour, enthousiasme et liberté, ses clefs du mystère Foucauld.

Une parole très libre, abordant nouvellement l'histoire de Charles de Foucauld, mais aussi la vie d'une communauté de religieux ou encore la question du pouvoir et de ses dérives.

Durée : 1h15 - Public : Adultes et enfants à partir de 15 ans



Fédération des AFC

Nos Associations Familiales Catholiques du Val de Marne sont heureuses de vous inviter à leur première activité de l'année. Il s'agit d'une conférence de notre présidente nationale, Pascale Morinière, médecin, mère de famille et auteur pour enfants, sur les défis de la famille aujourd'hui.

Vous êtes, comme nous, convaincus que la famille est réellement la cellule de base de la société, celle où les enfants grandissent sereinement, encouragés par leurs parents qui leur donnent les racines nécessaires pour devenir des adultes responsables dans notre monde si difficile ; venez donc réfléchir avec nous aux nombreux défis du temps présent.

**Ne manquez pas cette soirée, ouverte à tous,
le jeudi 17 octobre à 20h30 dans les locaux de la
paroisse St Hilaire de La Varenne.**

Parking autour.



L'actu des associations familiales

Adressez vos contributions par courriel à vieassociative@udaf94.fr.

UNAFAM 94

En septembre 2024, les activités de la délégation du Val-de-Marne de l'Unafam reprennent !

Si vous êtes concerné.e par la maladie psychique d'un proche, contactez-nous pour avoir accès à nos différents services : accueil et accompagnement des proches, groupes de parole (Tout-venant, Frères et sœurs, Parents de jeunes adultes), formations sur les troubles psychiques et schizophréniques.

Contacts : 01 41 78 36 90 - 94@unafam.org.



Grandir dans la ville

Association parentale alfortvillaise, uniquement gérée par des bénévoles, créée depuis 20 ans, où entraide, convivialité et bonne humeur sont réunies autour d'activités, de la naissance à 77 ans. Venez nous rejoindre !

Aujourd'hui on y trouve toujours des activités autour de la petite enfance, mais également pour les juniors, les ados et les adultes. À vous de jouer maintenant pour trouver le bonheur de tous !

Activités proposées : Ateliers d'éveil musical, sensoriel et corporel; théâtre; chorale; self-défense; escalade; danse afro-fusion.

Informations et contacts :
grandirdanslaville@gmail.com - 07 64 23 99 66



Agenda

Mercredi
20
Nov

Conférence sur l'Intelligence Artificielle

19h-21h à la Maison des syndicats à Créteil

Mardi
11
mars

Biennale de l'Udaf du Val-de-Marne

10h-17h à la Maison des syndicats à Créteil

Samedi
18
Janv

Forum de l'Udaf du Val-de-Marne

A l'Udaf du Val-de-Marne

Services aux familles

2024 - 2025

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

JANVIER

FEVRIER

Café des aidants



Lundi
14 octobre
14h30 à 16h

Lundi
18 nov
14h30 à 16h

Lundi
9 dec
14h30 à 16h

Lundi
13 janvier
14h30 à 16h

Lundi
10 février
14h30 à 16h

Café des parents aidants



Lundi
25 Nov
14h30 à 16h

Lundi
27 Janvier
14h30 à 16h



Samedi
9h30 à 12h30
5 octobre
12 octobre
19 octobre
26 octobre

Samedi
9h30 à 12h30
2 novembre
9 novembre
16 novembre
23 novembre
30 novembre

Samedi
9h30 à 12h30
7 décembre
14 décembre
21 décembre

Samedi
9h30 à 12h30
11 janvier
18 janvier
25 janvier

Samedi
9h30 à 12h30
1er février
8 février
15 février
22 février

UNIS POUR LES FAMILLES

Comité de lecture
Bureau de l'Udaf du Val-de-Marne

Composition, rédaction
Françoise Souweine, Présidente
Equipe de la Vie associative et de la
Médiation familiale



Site internet : www.udaf94.fr
Udaf 94 - Union départementale des
associations familiales du Val-de-Marne

Udaf du Val-de-Marne, 4A boulevard de la gare, 94475 Boissy-Saint-Léger Cédex
Udaf94@udaf94.fr — 01 45 10 32 32

